



## Commune de Mandeuire

### AVIS DE PUBLICITE

La Commune de Mandeuire a bénéficié d'une subvention socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du plan « *France Relance* » pour l'acquisition d'écrans interactifs dans les écoles, d'ordinateurs portables et de tablettes tactiles ainsi que l'acquisition de services et des ressources numériques pour un montant total de 10 192,80 € TTC.

Cet appel à projet visait à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base, c'est-à-dire un vidéoprojecteur et un poste de travail.

Les prestations ont été réalisées en début d'année 2022.

Le plan de financement est le suivant :

<b>Montant des prestations T.T.C.</b>	<b>10 193,00 €</b>
Etat	5 980,00 €
Reste à charge de la commune	4 213,00 €

Financé  
par



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU